

La Gazette de Sorel.

JOURNAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

G. I. Barthe, Redacteur.

Abonnement \$2 par an

J. Chenevert, Imprimeur.

Acte concernant LA FAILLITE 1864.

IN RE, LOUIS JOSEPH GRENIER, commerçant de la Ville de Sorel, dans le District de Richelieu.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, que le soussigné, syndic, des biens et effets du dit failli, fera offrir en vente par un public, aux époques, lieux et heures ci-après mentionnées, les immeubles, biens, débris, caisses, par le dit failli, au dit Sorel, suivant la loi, savoir: 1o.—Un morceau de terre situé en la Ville de Sorel, faisant partie du lot 118, de la concession de vingt trois pieds de front, sur une surface de huit pieds de profondeur, de mesure anglaise, au observant que le dit morceau de terre ne mesure que vingt et un pieds de largeur, à sa profondeur, le tout sans garantie de mesure précise, tenant devant à la partie du lot 118, la propriété de la Corporation de la Ville de Sorel, en profondeur au terrain du Département Militaire, s'élevant possédé par John George O'Brien, Esq., du côté Nord-Est à Augustin Lavallée, et du côté Sud-Ouest à son passage commun et mitoyen de sept pieds de largeur, la propriété d'Antoine Edouard Masse, représentant de John George O'Brien, avec une maison ou briques et autres bâties et érigées.

PROVERBE

Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Bien, prétend Boileau, n'est beau que le vrai. Bien que respectant l'avis du poète, D'écrire pourtant je me permetsrai que la franchise est parfois indiscret: Soyez agréable envers le voisin. Hélas! en plaignant c'est mal de médire, Et blâmant autrui par un trait malin. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

La femme coquette et laide à la fois. Montre avec orgueil sa riche parure Et, bravant à tort du bon goût les lois. Cherche à remplacer par l'art la nature. Lorsqu'elle vous dit: "me trouvez-vous bien?" En vous adressant son plus doux sourire, De vos sentiments, ne confessez rien. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Si vous connaissez un mari jaloux, D'indifférence suspectant sa femme, Ne désolez pas l'irritable époux. Ne lui racontez les tous de Madame. Bien loin d'apporter un remède au mal, Imprudent ami, vous le feriez pire. Car, lors qu'est en jeu l'honneur conjugal, Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Devant l'idolâtre adorant Brahma. Votre langue doit demeurer discrète; Quant à Mahomet devant l'Ulema, Ne le traitez pas d'imposteur prophète. Sur sa religion, ne le critiquez pas. Ayez soin d'être en bon point de vue. Vous parleriez peut-être un trait piquant. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

D'un premier ministre il est imprudent De froter les torts en vous comme en prose. Se moquer d'un fait à la cour pousse à plus d'un péril souvent nous expose. Fer de son amour, l'honneur est fort. Permet rarement sur son nom de rire. Même écrit-il d'un crime fétide, Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Quand par un bandit on est arrêté, Qu'on s'entend crier: "En bourse ou la vie," Il mérité d'être un brigand traité. Et de son lit dire on aurait envie; Mais si vous voyez qu'un pistolet Votre œil effrayé sert de point de mire, N'oubliez pas d'aller vite au gendarme. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Vous voulez guerir un fou furieux? Ne frottez point sur lui la violence. Vous réussirez, croyez-moi, bien mieux Avec l'indoucement et la patience. Surtout évitez de l'appeler fou. Il ne croit pas l'être et, dans son délire, Il peut vous frapper, vous tordre le cou. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

L'homme dont la plume écrit un journal, Soyera tel ou tel parfois fort avare. Dans sa noire humeur se montre brutal. Pour son détracteur, même son confère. Le lecteur méprise un fol écrivain. Qui de mois grossiers souille en satire. Lorsqu'on veut blâmer les torts du prochain, Toute vérité n'est pas bonne à dire.

L'habile docteur, et son patient Est attentif d'un mal qu'il peut incurable Lui laisse l'essor, mirage attrayant, L'espoir seul trésor qu'il se méprise. Quand le moribond connaît trop son sort, Pendant l'espérance hélas! il espère; Et l'ami venu vient à son tour. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Hamilton, 31 décembre 1865.

Nota. Cette chanson est composée sur une mesure récemment adoptée et fort goûtée en France, ce système est en faveur au Canada chez l'honorable M. Obaevau.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

La ville de Joliette goûtait hier soir, le plus agréable divertissement dont elle ait eu à se féliciter depuis long temps. Nous voulons parler du Grand Concert Nègre annoncé depuis quelques jours, sous le patronage des Dames de charité et qui a eu lieu, le 25 courant à l'Institut des arts. Dès 7 heures, les salles de l'Institut étaient remplies, et la société des Dames de charité, de cette ville, voyait avec plaisir que le but charitable de cette soirée, avait été bien compris de tout le monde. La recette a été magnifique, et les applaudissements ont été répétés des spectateurs ont prouvé la légitimité du succès éclatant obtenu par la Troupe Éthiopienne.

La table de rafraichissements avait été servie avec le meilleur goût possible par les Dames de charité, et tout en regardant les contorsions auxquelles se livraient nos Africains improvisés les gourmets du parterre dégustaient, à leur aise les saveurs d'une bonne soupe aux huîtres, on grignotait à qui mieux les gateaux, les fruits et le pain de savoir dont une table spacieuse était encombrée.

La galanterie ne fit pas défaut, et nos célibataires choisirent cette occasion, pour adresser leurs hommages au sexe charmant sous forme de gâteaux, crèmes, mottes etc. Le public ne s'attendait pas à une organisation aussi complète, mais le résultat fut des plus satisfaisants, vu le peu de temps dont les auteurs ont eu à disposer. Nous n'entreprendrions pas d'énumérer ici les qualités qui ont distingué chacun des auteurs en particulier, mais nous ne saurions sans injustice passer sous silence, les salices comiques et la vivacité des réparties des MM. Wright de Sorel et de M. Maillotte Montréal, dont le concours à si puissamment contribué au succès de la soirée. On doit aussi donner un juste tribut d'éloges aux MM. de Joliette qui ont déjà bien connus du public de cette ville, dans ce genre d'amusements. Ils ont élevé l'admiration et les applaudissements, et nous ont convaincus, encore une fois, de leurs talents comme musiciens et comme auteurs. En somme, tout le monde est satisfait; auteurs et spectateurs sont également enthousiasmés les uns des autres qu'ils ont excités, et les autres des instants joyeux qu'ils ont passés à l'Institut.

Un SPECTATEUR.

Joliette, le 26 Janvier 1866.

EXTRAITS De la correspondance du Courrier DES ETATS-UNIS.

Paris, 5 janvier.

Vous aurez lu la petite allocation adressée par l'empereur, le jour de l'an, au corps diplomatique. Notre souverain est tout à la paix, et ses assurances ont été accueillies en France et en Europe avec une satisfaction marquée. Nul doute que le discours d'ouverture de la session législative, qui commencera le 22 cou-

rant, ne soit empreint du même esprit. A propos de cette session, le comte Walewski, le nouveau président du corps législatif, prononcera, à la première séance, son discours de bienvenue et descendra ensuite du fauteuil, qu'il laissera à M. Alfred Le Roux vice-président, pour la vérification des pouvoirs, qui amènera naturellement l'examen de la propre élection du nouveau président. Il n'y a pas à douter que la validité n'en soit reconnue, mais si cette élection était l'objet de quelques contestations, M. Rouher prendrait la parole. Après la vérification des pouvoirs, le comte Walewski remontera au fauteuil.

De l'étranger, les nouvelles les plus graves nous viennent d'Espagne. Deux régiments cantonnés à Aranjuez, révoltés et ont pris pour chef le général Prim. Une forte colonne, immédiatement formée par le ministre de la marine, le général Zabala, s'est mise à la poursuite des insurgés, qui se sont réfugiés dans les montagnes de Cuencop. Les dépêches de Madrid disent que le mouvement n'a pas trouvé d'écho dans les populations.

On croit que le général Prim avait des intelligences dans plusieurs régiments de la Nouvelle-Castille, et que, s'il avait réussi, il aurait marché d'Ocagna sur Tolède, dont il aurait fait le centre du gouvernement insurrectionnel. Ocagna est une place de 5,000 habitants qui dépend de l'intendance de Tolède. Cette ville n'est située qu'à 60 kilomètres de Madrid. Aranjuez dépend également de l'intendance de Tolède.

Le gouvernement connaissait, dit-on, toutes les menées de Prim et de ses amis, et plusieurs journaux favorables au ministère avaient publié des avis annonçant des événements prochains. De tous les régiments sur lesquels Prim comptait, deux seulement ont donné; les autres sont restés fidèles; mais on assure que des arrestations y ont été faites, et qu'elles ont porté sur des officiers notoirement compromis. On prête à Prim le projet ambitieux de vouloir se faire élire régent pour gouverner l'Espagne jusqu'à la majorité du prince des Asturies, qui vient d'entrer dans sa neuvième année.

L'agitation réformatrice continue en Angleterre. Il y a quelque temps, les discours modérés de M. Bright avaient fait supposer qu'il y avait eu un coup d'arrêt dans le cabinet. Cette opinion paraît être affaiblie depuis un discours qu'il a prononcé à Rochdale. Bien que M. Bright y soit encore montré très modéré, ses raisonnements ont laissé entrevoir la possibilité d'une dissolution du parlement. Il a nié que cette dissolution fût nécessaire, mais on comprend aujourd'hui qu'une modification un peu radicale dans le système des élections devrait être suivie d'une reconstruction de la chambre des communes comme conséquence logique. Le ministère, qui cherche un appui dans la chambre, n'aurait donc aucune force à retirer de l'adjonction de M. Bright, que les représentants actuels doivent considérer comme hostile à leur existence.

Le meeting de Rochdale a décidé que M. T. B. Potter, représentant du

bourg, présenterait au parlement une pétition des habitants pour obtenir un amendement de l'acte de réforme. Cette pétition porte que la chambre des communes est élue d'une façon peu satisfaisante et que les électeurs dans le Royaume-Uni ne composent qu'une très petite partie de la population. Elle demande donc que le parlement passe une loi qui donne le droit de voter aux classes ouvrières payant leur part des impôts du pays. Elle exprime aussi le désir que les sièges au parlement soient distribués d'une manière plus équitable et que les électeurs soient protégés par le vote au scrutin secret.

Aux approches de la session du parlement, on agit la question de l'éducation en Irlande. Il y a sur ce sujet deux partis bien tranchés. L'un partant de ce principe qu'il y a beaucoup de catholiques en Irlande, demande l'établissement d'une université catholique, à laquelle serait par conséquent dévolu un droit général de contrôle. L'autre s'oppose à cette mesure, en disant qu'on doit s'en tenir au système d'éducation national, sans distinction de culte religieux, et que l'autre méthode ne tend qu'à perpétuer la rivalité et l'antagonisme religieux et politique.

Je remarque que les journaux anglais s'occupent beaucoup, depuis quelques jours, du sort futur de la Belgique. Tous disent que les petits États ont un embarras pour la politique européenne et qu'il serait à souhaiter dans l'intervalle de ces longs jours de paix dont a paté l'empereur Napoléon III en recevant le 1er janvier les félicitations du corps diplomatique, de les voir disparaître dans des annexions pacifiques.

Les grandes puissances y gagnent, c'est évident, puisqu'elles n'auraient plus entre elles ces loupins de royaumes qui leur suggèrent, on dit, d'elles-mêmes, des idées d'agrandissement et qui les possèdent ainsi à des guerres continuelles, les unes par ambition les autres par jalousie ou par désir de défendre le droit des faibles opprimés.

Les citoyens des petits États y trouvaient de leur côté un immense avantage: celui de n'avoir pas à craindre continuellement les agressions des plus forts. Et puis, n'est-ce donc rien que cette perspective de se trouver tout à coup incorporé à un grand peuple de pouvoir dès lors agir sur un plus vaste théâtre?

Le rapprochement qui n'est opéré entre la France et l'Autriche a été aussi un grand bien pour celle-ci. C'est le fruit de la politique personnelle de M. Drouyn de Lhuys, qui n'a jamais été plus en faveur. Alliance avec l'Autriche, tel a été toujours et tel est plus que jamais le système préconisé par le ministre des affaires étrangères.

Il n'y a donc rien que de fort naturel et que les bureaux de notre chancellerie triomphent du rapprochement intime qui semble s'opérer entre Vienne et Paris. D'abord, c'est un succès pour les personnes, ensuite c'est une satisfaction, on le pense du moins, et qu'on voudrait que tout le monde partageât cet avis, pour notre amour-propre national.

On fait remarquer, en effet, que

c'est vers la France que la pétition des habitants pour obtenir un amendement de l'acte de réforme. Cette pétition porte que la chambre des communes est élue d'une façon peu satisfaisante et que les électeurs dans le Royaume-Uni ne composent qu'une très petite partie de la population. Elle demande donc que le parlement passe une loi qui donne le droit de voter aux classes ouvrières payant leur part des impôts du pays. Elle exprime aussi le désir que les sièges au parlement soient distribués d'une manière plus équitable et que les électeurs soient protégés par le vote au scrutin secret.

Aux approches de la session du parlement, on agit la question de l'éducation en Irlande. Il y a sur ce sujet deux partis bien tranchés. L'un partant de ce principe qu'il y a beaucoup de catholiques en Irlande, demande l'établissement d'une université catholique, à laquelle serait par conséquent dévolu un droit général de contrôle. L'autre s'oppose à cette mesure, en disant qu'on doit s'en tenir au système d'éducation national, sans distinction de culte religieux, et que l'autre méthode ne tend qu'à perpétuer la rivalité et l'antagonisme religieux et politique.

Je remarque que les journaux anglais s'occupent beaucoup, depuis quelques jours, du sort futur de la Belgique. Tous disent que les petits États ont un embarras pour la politique européenne et qu'il serait à souhaiter dans l'intervalle de ces longs jours de paix dont a paté l'empereur Napoléon III en recevant le 1er janvier les félicitations du corps diplomatique, de les voir disparaître dans des annexions pacifiques.

Les grandes puissances y gagnent, c'est évident, puisqu'elles n'auraient plus entre elles ces loupins de royaumes qui leur suggèrent, on dit, d'elles-mêmes, des idées d'agrandissement et qui les possèdent ainsi à des guerres continuelles, les unes par ambition les autres par jalousie ou par désir de défendre le droit des faibles opprimés.

Les citoyens des petits États y trouvaient de leur côté un immense avantage: celui de n'avoir pas à craindre continuellement les agressions des plus forts. Et puis, n'est-ce donc rien que cette perspective de se trouver tout à coup incorporé à un grand peuple de pouvoir dès lors agir sur un plus vaste théâtre?

Le rapprochement qui n'est opéré entre la France et l'Autriche a été aussi un grand bien pour celle-ci. C'est le fruit de la politique personnelle de M. Drouyn de Lhuys, qui n'a jamais été plus en faveur. Alliance avec l'Autriche, tel a été toujours et tel est plus que jamais le système préconisé par le ministre des affaires étrangères.

Il n'y a donc rien que de fort naturel et que les bureaux de notre chancellerie triomphent du rapprochement intime qui semble s'opérer entre Vienne et Paris. D'abord, c'est un succès pour les personnes, ensuite c'est une satisfaction, on le pense du moins, et qu'on voudrait que tout le monde partageât cet avis, pour notre amour-propre national.

On fait remarquer, en effet, que

notes d'or, mais, comme pour contenir son public, il est forcé de suivre les errements de l'étranger, il a l'intention de demander à son public une augmentation de prix des places lorsqu'il le Parti chantera.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Cela est naturel. Les notes de la Patti sont une denrée en hausse, il faut les payer ce qu'elles valent. Si M. Bagier ne donnait pas la Patti à ses habitués on crierait. M. Bagier augmente un peu les prix pour donner la Patti, on crierait, mais on paiera, et lorsqu'on aura entendu la diva, on approuvera M. Bagier, car il est des plaisirs qu'on ne paie jamais trop cher.

Propriété à Vendre.

LE Sousigné offre en vente une jolie maison neuve en bois, de 40 pieds sur 20 et étant bien finie, avec hangar, remise, écurie, etc., ainsi qu'une emplacement situé près du marché à foire et étant une bonne place pour le commerce. Les conditions sont libérales. S'adresser à ce bureau ou à F. X. MARCHESSAULT. Sorel, 20 Janvier 1866.—tu.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC. RUE GEORGE, SOREL.

Résidence de Dame Veuve Augustin St. Louis, Sorel, 16 Décembre 1865.

FEUILLETON DE La Gazette de Sorel. DU 3 FÉVRIER 1866.

LES INTRUS DE L'AMOUR (SUITE.)

—Venez! oh! venez, monsieur Rabinel, il faut que je parle à Richard sur l'heure. Et entraînant Hector, Emma prit le chemin qui conduisait au Rocher que M. et Mme de Chambrulé venaient de quitter. Le désir bien naturel de la jeune baronne de se justifier vis-à-vis de Richard, avait été le premier qu'elle avait exprimé en revenant à elle. —Ah! c'est vous, monsieur Hector. Où est Richard? s'écria-t-elle étonnée. —Il a fui vers le campagnon. —Allons le rejoindre; je veux qu'il m'écoute, car il me croit coupable et doit expliquer beaucoup. Le malheureux! m'accuser sans m'entendre, moi, moi qui l'aime! Oh! venez, venez, monsieur Rabinel. —De calme, madame, de calme, vous ne réussirez pas à de pareilles excoécutions, et vous vous abandonnez aussi entièrement à vos impressions. —Je songe bien à moi, c'est à lui seul que je pense. Mon pauvre Richard! Il s'était élané dans le jardin, et quelques secondes après avaient

regardé l'indication du lien où se trouvait en ce moment M. de Mauroy. Après avoir quitté M. de Chambrulé et sa femme, ils marchèrent vite, sans parler, graves et prompts, ainsi qu'ils le devaient être. Un tremblement nerveux s'était emparé d'Emma, qui, en proie à une sorte de fièvre, pressait le pas de son compagnon. —Du calme, du calme! lui répéta Rabinel. —J'en aurai, je vous le promets. Marchons, marchons! Mais succombant une seconde fois à ses émotions: —Ah! si péniblement Emma tout à coup. —Qu'avez-vous, lui demanda Hector en s'arrêtant. —Un instant, ne puis-je avancer, mes jambes se dérobent sous moi; soutenez-moi, mon ami, il me semble que je vais tomber. Rabinel obéit et la fit asseoir sur le roc, où quelques instants auparavant Richard s'était abandonné à toute sa douleur. —A peine y fut-elle installée, qu'un torrent de larmes s'échappa des yeux de la jeune baronne. —C'étaient les premières qu'elle versait. L'affaissement de tout son être, résultant de la secousse violente qu'elle avait éprouvée, venait de fonder en sanglots spasmodiques la factice énergie qu'elle avait soutenue jusqu'alors, et elle se mit à trembler comme une feuille. Le vue de cette crise poignante serra le cœur d'Hector.

Les paroles, même les plus affectueuses, sont impuissantes dans de semblables moments. —Courage, courage, fit-il courrant d'un ton vraiment sincère, en prenant la main de la jeune femme dans la sienne. —Oh! vous êtes bon, monsieur Hector, vous êtes bon, vous. Elle n'en put dire davantage, ses pleurs s'étouffèrent, et sa poitrine gonflée semblait se briser sous l'oppression qui la contractait. Afin de calmer cette crise pénible et violente, Rabinel s'élança vers la mer, se laissa glisser entre deux rochers et trempa son mouchoir dans l'eau fraîche dans l'Océan, puis il revint vers la jeune femme et lui imbibait les tempes de ce liquide glacé. Sa fraîcheur fut favorable à la baronne. Sa respiration redevenant petit à petit plus régulière et ses sanglots se changèrent en larmes: Au bout de quelques instants elle put se lever et dit à son compagnon: —Je me sens plus forte. Pourriez-vous m'indiquer la route, je vous prie. —Volontiers, madame. Ils se remirent en marche. Au bout d'un quart d'heure, Emma s'étonna de ne point encore apercevoir son mari; Rabinel partagea complètement sa surprise. Chambrulé et Eva s'étaient évidemment trompés, car la plage était déserte et nul être humain n'apparaissait à l'horizon. De l'endroit où se trouvaient l'avocat et la jeune baronne, on découvrait un vaste espace de terrain; n'en-

moins par un coude du bord de la mer, toute la route que Mme de Mauroy et son fils devaient parcourir pour revenir du rocher d'observation jusqu'à la villa, ne se découvrait pas encore entièrement. —Il aurait peut-être rebroussé chemin, fit Emma, coëssuons. Rabinel se prêta de bonne grâce à ce désir. Pendant qu'ils erraient ainsi vaine ment, le baron et Mme de Mauroy s'étaient engagés machinalement dans le chemin de traverse qu'avait suivi Rabinel, une heure auparavant, dans le but de dévancer le retour de Richard à la Villa. Une fois le but de la baronne atteint par elle, sans qu'elle eût médité cependant sa réalisation complète, dont les conséquences graves l'eussent fait reculer évidemment dans la lutte impie qu'elle avait entreprise contre sa bra, sans en mesurer toute la portée, Mme de Mauroy, voyant le profond chagrin de Richard, ne songea plus qu'à pallier sa terrible douleur. Tout ce que le cœur d'une mère peut contenir d'encouragement et de consolations, elle l'adressa au baron et elle alla même jusqu'à vouloir défendre Emma et prouver son innocence complète; mais Richard l'arrêta. —J'ai vu, ma mère, elle me trompe, je n'en suis pas sûr. Ces paroles firent alors deux sentiments nouveaux dans le cœur de Mme de Mauroy: un profond mépris pour Emma, auquel se joignit une stupeur complète et une sincère

pitie pour Richard, si mal récompensé du grand amour qu'il avait voué à la coupable au détriment de toutes ses affections antérieures. —Suis-moi, Richard, je veux te faire? Il faut prendre un parti. —Je viens d'adopter, ma mère, le seul praticable, me semble-t-il. —Et c'est? —De retourner à l'instant à Paris avec vous. —Mais Emma? —Emma! Pouvez-vous encore me parler d'elle, je ne la reverrai de ma vie. Partons, partons, ma mère, partons à l'instant, je vous en conjure. Mme de Mauroy se laissa facilement convaincre. La mère et le fils pressèrent alors le pas et arrivèrent à la villa quelques secondes après que Lucien, à la prière de Chambrulé, venait de la quitter pour n'y plus revenir. —Je retourne à Paris, lui avait dit Desgranges en partant, voici une lettre pour M. de Mauroy, elle contient un récit fidèle des faits, c'est à dire l'aveu de mes torts, la justification de la baronne, et mes sincères excuses. Si après l'avoir lu M. de Mauroy n'est point satisfait, il sait mon adresse, et je suis à ses ordres. —Je le lui dirai. Adieu. Ah! Lucien, Lucien, vous êtes bien coupable, mais je vous suis gré d'avoir consenti vous éloigner, et cette lettre est un acte de loyauté qui rachète un peu votre conduite légère. Quelques minutes après, Richard entra avec sa mère. Il pénétra dans le salon, où Champ-

brulé était en train de lire à Eva un discours sur les devoirs de sa femme. —Où est Emma? demanda la baronne. —Elle vous cherche, monsieur, Richard, répondit Mme de Chambrulé, qui, on doit le deviner n'écoulaît que bien faiblement son mari. —Avec Rabinel, ajouta Champ-brulé, un pris-tous deux le chemin du rocher. —Le hasard nous sert, ma mère, hélas! nous. Veuillez donner les ordres nécessaires; moi je vais tout préparer, fit le baron. —Quel est votre projet, Richard fit Odoacer. Nous partons pour Paris, ma mère et moi. —Sans votre femme? —Oui, sans elle. —Qu'entendez-vous Est-ce possible? s'écria Eva. —De grâce! madame, répliqua Richard, épargnez-moi la peine de repousser vos conseils; ma résolution est irrévocable. Le ton dont cette phrase fut prononcée s'admettait aucune objection. Chambrulé rompit le premier silence et sa maladresse éclata de nouveau dans toute sa grandeur. —Remise à Richard, dans un temps opportun, la lettre de Desgranges pouvait rapprocher instantanément le baron d'Emma, en lui faisant comprendre toute l'injustice de ses soupçons. Mais dans ce moment où la froideur de M. de Mauroy cachait une irritation violente qu'on pouvait faire écarter, le non seul de son rival devait le rendre inaccessible à toute concilia-

tion. Odoacer, sans songer à aucune de ces considérations, poursuivit son rôle de cornille aveugle. —Puisque vous allez partir, Richard, voici un message dont m'a chargé pour vous M. Desgranges. —Il a écrit m'écrite! —Voici sa lettre. —Et voici ma réponse, fit le baron en saisissant le pli que lui tendait Chambrulé et en le déchirant en plusieurs morceaux. Vous pouvez le lui rapporter. Odoacer leva les bras au ciel et se laissa retomber dans un fauteuil. Se lon lui, il avait fait pour sa pupille tout ce qu'il était humainement possible de faire. —Eva seule voulut tenter un dernier effort auprès de Richard; mais à peine lui eut-elle adressé la parole, que le baron s'élança en l'interrompant par ces mots: —De grâce, laissez-moi, laissez-moi, madame. Il monta dans son appartement, rassembla à la hâte les objets qui lui étaient indispensables pour le voyage puis il eut un nécessaire et l'ouvrit. Ce meuble contenait divers objets que le baron avait conservés précieusement jusque là, objets conquis de temps en temps, Emma sans qu'elle le fut encore sa femme. C'étaient un ruban, un bouquet fané, un carnet de bal en soie, une perle fautive, des riens pour tout le monde qui avaient été des mondes pour son cœur. Il se mit à considérer ces épaves de son amour perdu, d'un œil navé,

en l'abordant, l'illustre et délicat chirurgien l'interrompit par ces simples mots :  
 — Je serai demain à deux heures chez votre ami.  
 M. Nélaton fut exact comme la jenne sternée délégué l'été ; son regard et sa voix resuscitèrent, mon ami ; instruit du cas par M. X., je révais prêts deux pièces d'or, les deux dernières du logis et les présents déjà respectueusement ; mais M. Nélaton, r'poussant doucement ma main, dit au pauvre malade, en désignant un magnifique portrait de mon ami, portait étincelant de jeunesse et de santé :  
 — Nous réglerons lorsque je vous aurai fait recouvrir cette superbe gamme de couleurs ; le médecin ne peut pas donner tort au peintre. Courage et à revoir !  
 Mon ami fut sauté !

La Gazette de Sorel.

amedi matin, 3 Fevrier 1866.

Cette douce et sainte loi de Dieu, qui veut que le pauvre qui aime, trouve toujours dans ceux que la vie et la fortune ont favorisés des appuis dignes de lui ! Il permet et l'ordonne même, d'élever au centre de nos populations, des refuges et des abris aux malheureux jours, que la vie se plait quelques fois à verser sur quelques uns de nos frères. Il permet que de pieuses et généreuses femmes, fassent l'abandon de tout ce que le monde a de souriant, de charmant et de fascinant, pour s'ensevelir toutes vivantes, dans ces asiles immortalisés par le souvenir de tous les dévouements, de tous les sacrifices et de toutes les privations que s'imposent ces héroïques servantes de Dieu sur la terre !  
 Notre petite ville n'est pas en arrière sous ce rapport. L'Hôpital de Sorel est bien le plus joli monument de la ville et je pourrais ajouter que le plan simple et pourtant si beau et si régulièrement exécuté, en fait un des édifices les plus charmants dans ce genre, que nous pourrions trouver dans notre petite Province ! Les malheureux seront toujours sûrs, avec l'appui des généreuses Dames qui en ont la direction, de trouver tous les adoucissements que savent procurer ces maisons à toutes les infortunes ! De nous dépend l'avenir de cette institution, habitants de cette ville ! Rien ne doit nous empêcher de contribuer dans la mesure de nos forces, au maintien de cette œuvre juste et sacrée qui, prenant sa source au sein des lois de Dieu lui-même, doit vous remettre constamment en mémoire ces deux vers que je vous citais en terminant l'autre jour.

L'or que sur le pauvre l'on sème !  
 Pour le riche au Ciel germes !

Mais si la charité est une belle et sainte vertu qui révèle la grandeur d'âme de celui qui la pratique ! L'éducation à son tour révèle manifestement la grandeur d'un pays, et la noblesse de sentiments qui existe chez ceux qui, au prix des plus grands sacrifices, s'instruisent à la propagée et à la défendre au sein des populations qui ignorent les heureux effets qu'elle doit exercer sur leurs destinées !

LES CHEMINS.

Plusieurs de nos amis des campagnes environnantes ont attiré notre attention sur le très mauvais état actuel des chemins, surtout de celui aboutissant à la ville et connu sous le nom de chemin de ligne.  
 Les cahots se ressemblent tous du moins quant à la profondeur. On dirait que ce sont des fosses pour enterrer ou plutôt enlever les vivants.  
 Cet état de choses est réellement désagréable pour une ville comme Sorel. Nous ne comprenons pas que les autorités tolèrent cela.  
 Pourquoi avon-nous donc un inspecteur des chemins payé par le public ? Nous n'avons pas pour habitude de conseiller les procès, mais dans un but d'intérêt public, il serait réellement désirable que la cour fut saisie de cela et nous sommes bien certain que pleine et entière justice serait rendue.  
 Que l'on se rappelle les bonnes et utiles suggestions faites à cet égard par l'hon. Juge de ce District, dans son adresse aux grands jurés, lors du dernier terme de la cour criminelle de ce District ; qu'on les mette en pratique et tout le monde s'en trouvera bien !

PETITE CHRONIQUE LOCALE.

" Il est des idées sur lesquelles on aime à se reposer comme sous le toit paternel."  
 "BERNARDIN DE ST. PIERRÉ."  
**SOMMAIRE: —** Hôpital de Sorel.— Education.— Couvent de Sorel.— Ecole des Frères.— Construction d'une Eglise.— Elections Municipales.  
 SOREL, 1er Fevrier 1866.  
 Chers lecteurs, j'en étais à vous parler il y a quelques moments, de

venir au devant des besoins exigés pour fournir au pauvre comme au riche, cet aliment de l'intelligence, qui se reçoit aussi bien et souvent mieux chez le premier que chez le dernier, nos hommes responsables se voient la figure, pour ne voir que leurs intérêts, leurs plaisirs du jour, et semblent se soucier de l'importance de cette grande et immense question comme moi du Grand-Turc ! Hommes du pouvoir qui ne devez votre élévation qu'à l'éducation, qui vous fit ce que vous êtes ; de grâce ne poussez pas l'ingratitude jusqu'à la priver dans nos compagnes, d'asiles et d'interprètes dignes d'elle ! Mme. de Lamusat a dit : "L'homme doit être formé pour les institutions de son pays, la femme pour l'homme tel qu'il est devenu. On doit regarder la qualité de citoyen comme le vrai mobile de l'existence sociale de l'homme : la destinée d'une femme est à son tour comprise dans ces deux titres : Epouse et mère de citoyen."  
 D'un autre côté ; que les pères et mères de famille, ne se laissent pas surprendre par l'indifférence de leurs enfants ; car dès ce moment surgit au sein de notre société cette malheureuse jeunesse qui serait à nos yeux encore plus infortunée que vraiment coupable, qui chercherait indifféremment l'instruction ou bien qui la chercherait comme un but d'ambition, plutôt que comme un devoir. L'ambition et le luxe ne sont-ils pas à la mode aujourd'hui ! N'entraînent-ils pas avec eux le besoin d'argent ! ne sont-ils pas le sentiment prédominant du jour ; Les pères de famille doivent songer à faire adopter à leurs fils une honorable carrière ; sans cela, un jeune homme livré à lui-même, oubliera ses devoirs, négligera ses études et arrivé à l'âge où il aurait pu choisir une position que l'instruction lui offrirait, il ne sera apte à aucune, il aura épuisé ses ressources, ruiné sa famille, il deviendra après cela peu scrupuleux sur les moyens de se procurer la vie, pour lui tous les moyens seront bons ; et voilà ce qui fait que quelques fois on voit des hommes de l'échelle sociale où ils auraient pu figurer avec avantage et honneur pour leur pays et leur famille, parcourant l'Europe à la recherche d'un avenir de misères et de larmes, plutôt que de faire donner à leurs enfants une éducation saine qui leur avait assuré une position élevée dans les rangs de la société !

Pardonnez-moi, me voilà devenu archi-sérieux tout ce que vous écris et qui a peut-être moins d'expérience que vous tous qui me lisez ! Mais que voulez-vous ! je me suis bien naïvement laissé emporter par un enthousiasme tout naturel à mon âge et que vous comprendrez, je n'en doute pas ! Revenons maintenant à ma chronique locale : Le Couvent de Sorel mérite une mention toute spéciale dans cette petite revue, écrite tout simplement pour revoir avec vous, lecteurs, ces établissements, qui parlent bien haut pour nous, et qui nous font honneur à plus d'un titre. Le couvent de Sorel est d'un style de direction des Dames de la congrégation ! Cette bâtisse est située dans un des plus beaux sites de la ville, il y a aujourd'hui l'ancien et le nouveau couvent qui sont contigus, l'ancien qui fait face sur la rue principale est bâti à deux étages sur un profond de 118 pieds et une largeur de 30 pieds.  
 Le nouveau couvent qui a trois étages et dont la profondeur est de 100 pieds sur 50 de largeur est un des établissements les mieux finis en ce genre et fait beaucoup d'honneur au bon goût des personnes qui ont présidé à son érection ; 412 élèves y reçoivent une éducation les plus soignées, chaque année les examens s'y font de la manière la plus satisfaisante pour les parents, heureux de confier le soin de leurs enfants à ces Dames qui savent si bien répondre

aux besoins de l'Education en cette ville.  
 J'ai cru devoir m'arrêter à ces détails afin d'encourager autant qu'il est en mon pouvoir, les parents à ne rien négliger pour assurer le bonheur de leurs enfants, en les confiant dès l'âge le plus tendre à ces personnes toutes dévouées qui leur apprendront à devenir de bonnes et charmantes compagnes, en leur inculquant dans l'esprit une éducation élégante et cultivée qui aura pour but de remplir la grande mission à laquelle les femmes sont appelées ! Pardonnez-moi, à votre tour, Charmantes Lectrices, de m'immiscer ainsi dans ce qui vous regarde seules, mais quelques unes parmi vous, je n'en doute pas, m'approuveront ; Je me consolerais alors facilement d'avoir été mal compris par un certain nombre, si mes humbles observations ont l'effet de raviver dans vos cœurs généreux l'amour de l'éducation et de tout ce qui peut sauvegarder ce qu'elle a de grand et de sublime ! Je ne puis mieux terminer ce chapitre sur votre compte qu'en citant cette pensée d'Emile Girardin à laquelle j'applaudis de tout cœur. "Les femmes portent l'avenir des sociétés dans leur sein, il n'y aura de progrès rapides et réels que ceux qui leur seront dus."  
 L'éducation des garçons de cette ville est confiée aux Frères de la Doctrine Chrétienne. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, cette institution remplit bien son but comme une école élémentaire, la bâtisse est très spacieuse et se trouve admirablement bien située. On a longtemps agité la question de fonder ici un collège en connexion avec celui de St. Hyacinthe. Je ne sais quel est l'heureux mortel qui a eu le premier cette bonne idée, mais il est bien malheureux qu'elle n'ait pas trouvé un retentissement plus éclatant ! Si j'étais, chroniqueur propriétaire, je ferais bien quelques considérations sur la nécessité de la réalisation de cette heureuse pensée, mais ne l'étant pas, je ne veux pas m'amuser à donner des coups d'épée dans l'eau. Tout ce que je demande, dans tous les cas, est bien sûr, puisque c'est dans l'intérêt de tous c'est que notre système d'éducation s'améliore pour les jeunes gens de cette ville, sinon les fâcheuses conséquences que je vous signalais dans la première partie de ma correspondance ne manqueront pas de se réaliser !

J'avais bien l'intention de dire un mot sur le projet de la construction de notre église, mais M. le Rédacteur m'a devancé et a fait sur ce sujet de si justes remarques, qu'il est bien plus prudent de me taire ! D'ailleurs en face d'un chiffre aussi rondant que \$22,000 de souscription volontaire dans l'espace de vingt jours, n'y a-t-il pas de quoi être sage ! Il faudrait avoir une forte démangeaison de parler pour ajouter un seul mot après cela, si ce n'est "honneur à vous messieurs les souscripteurs !"  
 Nos élections municipales se sont terminées le mieux du monde. Pas de contestation ! pas de bataille ! pas un seul coup de poing d'échangé ! une affaire d'un quart d'heure enfin ! Vous avez pu voir le résultat dans le dernier numéro. M. Kittson a été proclamé maire pour la troisième fois et messieurs Hayden et Gauthier réélus conseillers ; M. P. Bellefeuille est rentré en remplacement de M. Le Beauchemin ; Nous devons nous féliciter du choix de M. Bellefeuille à ce poste, jeune, actif et intelligent il pourra rendre de grands services à la corporation et à la ville surtout dans la question qui se soulèvera sans doute, de l'aqueduc à Sorel, ce Monsieur a déjà pris une part active dans ce projet qui je l'espère se réalisera sous son administration !  
 J'aurais bien d'autres choses à vous dire, lecteurs, mais il ne faut pas abuser de votre patience, il y a peut-être certaines questions que j'avais promis de toucher qui trou-

veront plus leur actualité dans une autre circonstance. En attendant, pardonnez-moi encore ce plat froid d'harmonie avec ça saison, que je viens de vous servir, espérant que le soleil se rapprochant tous les jours de nous, me permettra de vous en servir un tout chaud et rempli de variétés pour la prochaine fois.  
 La-dessus je demeure votre ami.  
 CAROLUS.

L'enlèvement des cadavres en cette ville.

Le mystère qui enveloppe cet enlèvement de cadavres humains, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, commencerait à s'éclaircir et l'on espérait mettre la main sur les auteurs de cette acte inqualifiable. Voici comment le Transcrit de Montréal de samedi rapporte l'arrivée des cadavres à Montréal.  
 "Mercredi dernier, M. Penton, chef de police de Montréal, reçut de M. Bureau, chef de police de Québec, un télégramme l'informant que l'on avait de forts soupçons qu'une caisse contenant des cadavres avait été expédiée de la Pointe-Lévi à Montréal. M. Penton était aussitôt averti d'assigner l'œil sur tous les convois à leur arrivée de Québec, que s'il découvrait une caisse de cette nature, d'en prendre possession et de la renvoyer à Québec, adressée à M. Bureau."  
 "A la réception de ce télégramme, M. Penton prit immédiatement des mesures en conséquence, et envoya plusieurs de ses hommes à la gare du chemin de fer, avec ordre d'examiner toute boîte suspecte que pourraient apporter les chars de Québec, il visita aussi le dépôt plusieurs fois, pour voir à ce que ses ordres fussent exécutés."  
 "A 9 heures, hier matin, le sous-constable Flynn fut averti que deux caisses, supposées contenir des cadavres humains, avaient été interceptées à la gare de la pointe S.-Charles. Le sous-chef se rendit aussitôt sur les lieux et trouva les deux boîtes. L'une contenait 3 cadavres ; celui d'un homme et ceux de deux femmes. L'autre boîte renfermait 4 corps celui d'un homme et ceux de trois femmes. L'âge d'un des hommes paraissait dépasser la quarantaine ; il était d'une taille robuste et avait porté d'épais favoris gris ; l'autre paraissait jeune. Les femmes étaient de jeune personne à l'exception d'une qui semblait à un âge passablement avancé."  
 "Les cadavres empaquetés dans la neige et du foin, étaient complètement gelés. Les caisses portaient l'adresse d'un M. Leroux. Elles furent renvoyées hier soir à M. Bureau, chef de police de Québec."  
 "M. Leroux auquel les boîtes ont été adressées n'a pu être arrêté par suite de l'indiscrétion des journaux du matin qui ont publié hier un télégramme de Québec, annonçant que des cadavres avaient été envoyés de cette ville à quelque un qui devait venir les chercher à Montréal. M. Leroux profita de l'avis et se garda bien de se montrer.  
 Contrairement à ce que nous avons dit dans notre dernier numéro, des recherches subséquentes ont constaté qu'aucun des cadavres en question n'avait été exhumé de Belmont.  
 d'après le Herald, le Dr Fenwick (un des principaux praticiens de Montréal) ignorent les soupçons qu'avaient fait concevoir les boîtes en question donna ordre au charretier de la compagnie du Grand Tronc de transporter ces boîtes à l'hôpital ; mais cet ordre ne put être exécuté par suite de refus qu'on opposa de les livrer.  
 Il reste à savoir maintenant quel est ce M. Leroux, le consignataire des boîtes ; si c'est quelqu'un chargé de pouvoir de sujets d'anatomie les médecins de Montréal ou si ce n'est qu'un nom fictif, servant à couvrir le véritable coupable. En tous cas, le Dr Fenwick s'est conduit de manière

à attirer les soupçons sur lui et semblerait gravement compromis dans cette mystérieuse affaire. Nous espérons que cette dernière ne tardera pas d'être complètement éclaircie et que les auteurs de cet acte infâme tomberont entre les mains de la justice.—Canada.  
 Philomène Bézin et Primo Delisle ont été arrêtés sur un warrant et traduits devant le juge Maguire aujourd'hui, sous accusation d'être les deux personnes impliquées dans l'affaire du vol de cadavres. Ils ont donné caution pour comparaître à un jour marqué afin de répondre à l'accusation portée contre eux. Bazin portait une partie de l'uniforme d'un cadet de l'école militaire et a autrefois fait des affaires à Lévis, Delisle est marchand dans la Basse-Ville. La déposition du charretier qui prit les boîtes renfermant les cadavres au bateau traversier, a amené l'arrestation de ces deux personnes.

Echappe-belle.

Vendredi dernier, un nommé Marois, hôtelier de Québec, a échappé presque miraculeusement à la mort. Le but du voyage de cet homme, en cette cité, était d'acheter des chevaux. Pour cela, il se rendit chez M. Michel Caron, commerçant de cette ville pour en acheter. Après des pourparlers de part et d'autre, il fut décidé que l'acheteur en question irait lui-même essayer la jument de M. Michel Caron. En effet, malgré la température qu'il faisait vendredi dernier, ce M. Marois se rend sur la glace depuis le Moulin à Vent jusqu'au Moulin à l'huile, en compagnie du propriétaire, et de plusieurs amateurs.  
 Le véritable coup d'essai devait se faire en partant du Moulin à Vent à venir à l'endroit plus haut mentionné. Le moment est arrivé, la jument part, court, vole : elle semble dévorer la distance qu'il y a à franchir. La glace est vive et les curieux attendent vers le milieu de la course. Arrivé vers le milieu du trajet à parcourir, les spectateurs qui connaissent la valeur de la glace à cet endroit, commencent à ordonner en voyant le coureur gagner le large : ils lui crient qu'il allait dans le gouffre, mais M. Marois n'entendait rien. En effet, à peine avait-il fait quelques pas que l'on vit toute la superbe monture engoutir, et passer dans l'abîme, avec la vitesse de l'éclair.  
 Heureusement que M. Marois, ne se trouvait pas beaucoup engagé dans la voiture qui était haute ; c'est ce qui fit qu'il resta à la surface, flottant sur une peau de buffle et le cours de la voiture ; mais, il ne faisait aucun effort pour se sauver de la mort inévitable qui l'attendait. Aussitôt, sans le dévouement de M. Felix Godin, charretier de cette cité, qui se trouvait parmi les spectateurs, M. Marois se serait certainement noyé. Car, lorsque M. Godin vit que le coureur s'éloignait trop du rivage, il fut tellement convaincu de ce qui arrivait, qu'il se mit de suite à s'avancer à toute jambe vers Marois pour le secourir. Il y avait du danger, mais M. Godin se mit à plat ventre, et après plusieurs tentatives il était le libérateur de Marois. Il fut de suite transporté à son hôtel où on lui prodigua des soins nécessaires.  
 Le jugement de M. Caron était estimé nous dit-on, à \$200.—L'Éve Nouvelle.

PROCÈDES DU CONSEIL DE VILLE DE SOREL.

15 Janvier 1866.  
 Présents : Son Honneur le Maire, un Hautenil, MM. les Conseillers Hayden, Gervais, Drolet et Beauchemin. Le Procès Verbal des procès de la dernière Séance est lu et confirmé.  
 Requête  
 Une requête produite à la dernière séance et laissée sous considération est mise sur la table.  
 Le conseiller Gervais, président aux dernières Election Municipales fait lecture de son retour constatant que R. H. Kittson, Exr, fut nommé élu Maire de la ville de Sorel, et que messieurs R. S. L. Hayden, D. Z. Gauthier et Pierre Bellefeuille furent élus conseillers pour la dite Ville ; et que la dite Election a eu lieu par acclamation.  
 Les membres ci-après nommés étaient présents, savoir : Son Honneur le Maire, et MM. les conseillers Hayden Gauthier, Jervais et Beauchemin.  
 Les différents documents relatifs à l'Election, avec ensemble les avis aux membres élus de leur Election et de la convocation de la première séance, avec retours de signification sont mis sur la table.  
 Mr. le Président donne lecture d'un

Présentés et lés : une Requête de J. G. Crebessier, Exr l'un des membres du Conseil de Ville, alléguant les motifs qui ont causé et causent son absence des séances :  
 Requête de P. R. Chevallier Exr, et autres propriétaires de terrain sur le chemin de ligne ; priant le Conseil d'amener les dispositions du Règlement en force pour l'entretien des chemins, quant au lot N° 24 Concession du chemin de la Moine.  
 Le Conseiller Gauthier entra dans la salle de Séance, et prend son siège. Sur motion de Conseiller Hayden, secondée par le Conseiller Gervais, il est résolu ; que les pétitionnaires P. R. Chevallier Exr, et autres soient informés que les conclusions de leur requête, ne sauraient être considérées et que le Conseil à déjà pourvu par règlement à l'entretien des chemins.  
 Une requête est ensuite lue de la part de Mr. Hubert Drolet, demandant la réduction de l'estimation au rôle de cotisation, d'une certaine propriété lui appartenant, et qui a souffert une diminution considérable en valeur, par la destruction d'une grande partie de bâties y érigées, lors de l'incendie de 7 courant.  
 Sur motion de Conseiller Gauthier secondée par le Conseiller Beauchemin, les assesses sont requis de constater la diminution en valeur des propriétés en question dans la requête ci-dessus et d'en faire rapport à ce Conseil.

Rapports de Comités  
 Le Comité du Feu présente deux rapports, l'un suggérant diverses mesures tendantes à une meilleure organisation contre le feu, et l'autre au sujet de divers comptes à lui référés. Ces rapports étant lus le Conseiller Gervais, secondé par le Conseiller Hayden, propose que les dits rapports soient reçus et adoptés : agréé.  
 Sur Rapport avis vous de l'examen et approbation d'un compte, par le Comité de finance payment en est ordonné.  
 Un compte de R. H. Kittson, marchand, \$16 52 est approuvé et le paiement est ordonné sur motion de Conseiller Gervais, secondé par le Conseiller Drolet.  
 Département du Feu  
 Le Conseiller Gauthier, propose secondé par Conseiller Gervais ; qu'avant de conclure quand au contenu du rapport suggérant des mesures pour une organisation plus efficace contre le feu, le Comité du Feu, ait instruction de s'aboucher avec le Comité de finances pour faire un rapport conjoint quand aux dépenses qu'il y aura à supporter. Adopté.  
 Etat de compte annuel  
 Le Sec Trésor, produit devant le Conseil, un état de compte de la Corporation, au 31 Decr 1865, signé des Messieurs les auditeurs des comptes du Conseil.  
 Ordonné après motion proposée par Conseiller Gauthier, Secondé par Conseiller Hayden, et adoptée unanimement : Que le dit, Etat de compte soit imprimé et circulé en cette Ville pour l'information du public.  
 La séance se lève.  
 29 Janvier 1866.

Le conseiller Gervais, président aux dernières Election Municipales fait lecture de son retour constatant que R. H. Kittson, Exr, fut nommé élu Maire de la ville de Sorel, et que messieurs R. S. L. Hayden, D. Z. Gauthier et Pierre Bellefeuille furent élus conseillers pour la dite Ville ; et que la dite Election a eu lieu par acclamation.  
 Les membres ci-après nommés étaient présents, savoir : Son Honneur le Maire, et MM. les conseillers Hayden Gauthier, Jervais et Beauchemin.  
 Les différents documents relatifs à l'Election, avec ensemble les avis aux membres élus de leur Election et de la convocation de la première séance, avec retours de signification sont mis sur la table.  
 Mr. le Président donne lecture d'un

qu'il jeta autour de lui un regard inquiet, et ayant acquis la conviction qu'il était bien seul et que nul ne pourrait le voir, il porta le bonnet à ses lèvres et imprima sur ses feuilles jaunies et décolorées un long baiser auquel ses larmes vinrent se joindre.  
 Mais tout à coup il laissa les fleurs de la main dans ses doigts, et envoya les débris dans les cendres du foyer et se laissa tomber sur un siège, en s'écriant :  
 — Oh ! je suis un lâche cœur !  
 Une demi-heure après, les de chercher vainement Richard dans la campagne, et comprenant enfin qu'il avait dû prendre le chemin de traverser pour retourner à la ville, Rabinel et Eva retournèrent sur leur pas.  
 — A un quart de lieue de l'habitation de l'Anglais, un tourbillon de poussière attira leur attention en s'élevant au loin sur la route de Pornic, parallèle à celle qu'ils enviaient, et dont le sillon grisâtre frappait son sinistre contour au milieu de la plaine.  
 Ce tourbillon, venant du côté de la ville, s'éloignait vers Nantes. Il se rapproche ; une voiture apparut ; elle ouït quelques instants encore.  
 Un secret pressentiment s'était emparé d'Emma.  
 Immuable depuis quelques instants elle fixait la voiture des yeux avec une persévérante obstination.  
 — Ah !... dit-elle tout à coup avec un cri terrible, il part, il m'a-taudonné ! et elle tomba dans les bras de Rabinel.

La jeune baronne venait de reconnaître Richard et sa mère dans cette voiture rapide, chargée de bagages et que ni lui ni elle n'avaient pu reconnaître.  
 Lorsque l'état d'Emma permit à Hector de lui faire reconnaître la villa, il trouva quelques instants après dans sa chambre une lettre du baron.  
 M. de Mauroy le priait de partir le plus tôt possible pour Paris, afin d'aller provoquer pour lui M. Desgranges ; quant à Emma, il chargeait Rabinel de lui apprendre qu'il était résolu à se séparer d'elle.  
 — L'insensé ! fit Hector après avoir lu. Mais est-il seul coupable ? Ah ! je commence à croire que tout ce qui arrive est un peu notre ouvrage ; mais j'empêcherai ce duel, et je justifierai cette pauvre et noble créature dont notre zèle maladroit a fait une victime.

Le matin du second jour qui suivit ces événements, M. de Mauroy se trouvait seul, à Paris, dans le cabinet de Rabinel.  
 Les quarante-huit heures qui venaient de s'écouler, avaient opéré chez Richard un changement énorme. Ses cheveux en désordre, ses yeux caves, ses joues pâles, ses lèvres sèches, le ton févreux et altéré de sa voix disaient assez qu'il n'avait point goûté une seconde de sommeil ou de tranquillité depuis son départ de la Bretagne.  
 L'impatience du baron était visible au moment où nous le retrouvions.

Il marchait avec agitation et jetait sur la pendule de marbre noir qui ornait la cheminée, de nombreux et fréquents regards. Des pas se firent entendre et Champbrulé parut.  
 — Ah ! enfin ! s'écria Richard en courant à lui. Eh bien ?  
 — Un instant, fit Odoacre d'un ton solennel. Pénètrez, mon cher baron, de la haute marque de confiance que vous me donnez en me obéissant pour témoin, j'ai accepté sans hésiter, malgré les rapports amicaux qui existaient entre M. Desgranges et moi-même. Je sais cela, et vous en remerciez, mais...  
 — Je l'ai fait pour deux motifs, mon cher Richard, poursuivit Champbrulé ; le premier c'est que je comprendrais que votre position délicate vous interdise complètement d'aller chercher vos témoins en dehors des personnes naturellement informées du malheur qui vous a frappé ; le second c'est que dans une cause aussi noble que la vôtre, cause qui intéresse tous les maris, mes principes m'ordonnent de vous accorder mon appui en abandonnant le célibat braconnant, aux justes représailles de l'hygiène outragée, et vous le savez, Richard, malgré l'avis de Rabinel, qui voulait arranger l'affaire, j'ai sanctionné votre provocation.  
 — J'ai sa parole, et Hector ne fera plus rien dans ce but auprès de M. Desgranges il me l'a juré.  
 — A la bonne heure ! Arrangez, Tante ! n'is l'agressif de moi ! J'ai sa parole, et Hector ne fera plus rien dans ce but auprès de M. Desgranges il me l'a juré.  
 — A la bonne heure ! Arrangez, Tante ! n'is l'agressif de moi ! J'ai sa parole, et Hector ne fera plus rien dans ce but auprès de M. Desgranges il me l'a juré.

assez de poids en France pour me venger... Heureusement, je suis sans crainte, et mon système, que malheureusement vous n'avez pas voulu suivre, ce que vous devez amèrement regretter à présent, me met à jamais à l'abri d'une pareille injure.  
 Richard n'eût pu dire plus depuis longtemps. Lorsque le silence lui eut appris que Champbrulé avait fini de parler, il lui dit :  
 — Seriez-vous assez bon pour m'apprendre maintenant ce qui s'est passé chez M. de Mauroy (1), le témoin de mon adversaire, ou Rabinel et vous avez dû vous rendre ce matin :  
 — Chez M. de Mauroy, ah ! oui ! Mais... je n'en sais rien.  
 — Comment ?  
 — Non, au moment d'entrer, Rabinel, craignant sans doute que mes instincts belliqueux ne m'entraînaient trop loin, m'a prié de venir vous rejoindre et de m'en remettre entièrement à lui du soin de convenir des conditions du combat. Je lui ai assés la voiture et suis revenu par les quais. Notre cher avocat ne peut tarder, et même tenez cette porte qu'on ferme, c'est lui sans doute.  
 En effet, Hector parut.  
 — Où est Richard et lui dit :  
 — Le pistolet nous est accordé.  
 — Quand est-ce ? fit le baron.  
 — Aujourd'hui, à trois heures.  
 — Où ?  
 — Au bois de Vincennes.  
 — Bravo ! s'écria Odoacre.  
 — Mieux ! fit Richard ; mais tu es resté là longtemps.  
 — Les exploitations n'en finissent pas.

— Où trouverons-nous des armes ? reprit M. de Mauroy.  
 — J'ai mes pistolet que tu ne connais pas, je l'ai déclaré aux témoins de Lucien, M. de Mauroy a apporté les siens, qui n'ont jamais servi à Desgranges, et le sort décidera. Voici ma boîte, continue Rabinel en ouvrant un meuble dont il tira les objets annoncés, ce sont des armes de tir de Devism ; leur précision est énorme, et me défendrait même de les offrir, si tu n'étais point résolu à te battre à mort. Tu le vois donc, je n'ai qu'une parole, je te l'ai donnée et l'ai tenue, quoique tout à l'heure encore, chez le témoin de Lucien Desgranges, j'aie bien regretté mon serment.  
 — Ne reviens pas sur ce sujet, je t'en prie, Hector.  
 — Rabinel fit Odoacre, vous êtes garçon, vous ne pouvez sentir, comme nous, la gravité de la question. Imitez-moi. Je suis accomplir tous mes devoirs. J'ai recueilli la coupable en ma qualité de tuteur ; je ne pouvais faire autrement ; et lorsque après votre départ, qui suivit celui de Richard et de Mme de Mauroy de quelques heures Eva et moi nous sommes trouvés seuls avec ma pupille que la fièvre dévorait, j'ai eu, tout en la plaignant, et malgré ma femme, qui cherchait vainement à l'exposer, me montrer digne de mon double rôle de tuteur humilié et de mari scandalisé.  
 — Champbrulé, interrompit Rabinel avec irritation, si vous dites un mot de plus, je me bats avec vous.  
 — Oh ! ces célibataires !... fit Odo-

ore en renouçant à la fin de son discours.  
 — Lucien n'accepte pas le combat en principe, reprit Hector en s'adressant au baron, il le subit pour ne point être accusé de lâcheté. Il prétend ne l'avoir nullement offensé et ne le devoir aucune réparation.  
 — Il ne remplit que son devoir en agissant ainsi, fit M. de Mauroy ; mais que les sentiments chevaleresques ne l'égarer pas trop, car il pourrait s'en repentir l'un de nous doit venger, et je suis résolu à ne point lui faire grâce.  
 Dieu décidera entre vous alors.  
 — Mon opinion, mon cher Rabinel...  
 — Champbrulé, s'écria Hector hors de lui, je vous ferai muer.  
 — Eh ! mon cher avocat, les opinions sont libres.  
 — Tenez, fit M. de Mauroy à Rabinel en lui remettant un pli cacheté qu'il tira de sa poche, prenez ce papier ; il renferme mes dernières volontés. Si je suis tué, tu le remettras à ma mère.  
 — A ta mère, répéta Hector sans oser achever sa pensée.  
 — A qui veux-tu que je l'adresse ? je n'ai plus qu'elle, répliqua Richard. Un valet annonce :  
 — Mme la baronne de Mauroy !  
 — Emma ! je ne veux pas la voir, s'écria Richard en voulant fuir.  
 — Eh non ! ce n'est pas elle, regardé ! fit Rabinel en montrant à Richard sa mère qui, en ce moment, traversait le salon voisin pour gagner le cabinet où son fils se trouvait avec ses témoins.  
 — Où est-elle ? fit Richard ?  
 — Où est-elle ? fit Richard ?  
 — Où est-elle ? fit Richard ?

terait-elle ?  
 — Je l'ignore, répondit Hector, et tout bas, après avoir adressé le bonjour à Mme de Mauroy un geste qu'il vit seule, il ajouta : Je respire.  
 — Je te cherchais, Richard, dit en entrant la baronne à son fils. Tu es pâle ; souffres-tu ?  
 — Non ma mère, je suis calme.  
 — Tant mieux. D'ailleurs n'arrête pas les amis ; ne m'arrête pas.  
 — J'apprécie leur affection et la vôtre, ma mère.  
 Rabinel s'approcha de Champbrulé et lui dit tout bas :  
 — Emmenez Richard, j'ai à parler à la baronne ; du reste, il doit avoir quelques préparatifs à faire encore avant de se rendre sur le terrain. Je vous attendrai ici, tous les deux, à deux heures.  
 — Très bien, Richard, venez-vous. Vous savez qu'on nous attend.  
 Le baron comprit.  
 — C'est juste, je l'oubliais, fit-il.  
 — Comment j'y arrive et tu pars, dit Mme de Mauroy.  
 — Excusez-moi, ma mère ; mais une course pressée...  
 — Pour moi, fit Odoacre, un léger service que veut bien me rendre ce cher ami.  
 — Adieu, va, alors.  
 — Adieu, ma mère, fit Richard en embrassant la baronne le plus froidement possible, afin de ne point se trahir.  
 — On dirait que tu es ému ; viens-tu à elle pourtant.  
 — Moi, nullement, adieu ! adieu !  
 — A tantôt, n'est-ce pas ?  
 (A continuer.)



Balsepareille

DE BRISTOL



Le Grand Purificateur du Sang

Cas les plus dangereux

DE Scrofule, Dues, Tumeurs, Ulcères et Impetigo...

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de tous les maux occasionnés par l'état impur du sang...

PILULES VÉGÉTALES SUCRÉES

DE BRISTOL



LE GRAND REMÈDE

POUR TOUTES LES MALADIES

DU FOIE DE L'ESTOMAC et des Intestins.

Remédies dans des fioles de verre et garanties pour

Se conserver dans tous les Climats

Ces pilules sont préparées avec l'expression pour opérer de couvrir avec le roi des purificateurs du Sang...

Dyspepsie ou Indigestion, Maladie de Foie, Constipation, Hémorroïdes, Maux de tête, Hydropisie.

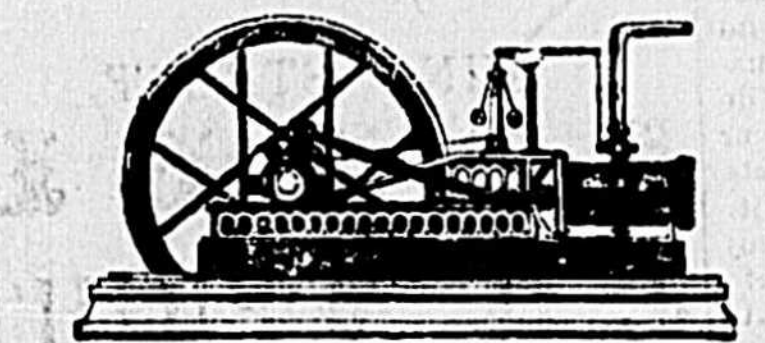
Prix : 25c. la fiole.

DEVINS & BOLTON,

Préparé seulement par Lannan & Kemp, Droguistes en gros, New-York. A vendre à LA LIBRAIRIE de La Gazette de Sorel.

Hubert Drolet.

GAROSIER.



SOREL.

Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'il a eu jusqu'aujourd'hui, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que malgré le déplorable incendie qu'il vient d'éprouver...

Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont.

Le tout à des prix modérés et comme toujours aux conditions les plus libérales.

SI VOUS VEZ ACHETER UNE VOITURE, NOUVEAU, BLIEZ PAS L'ANCIENNE BOUTIQUE DE

Hubert Drolet, Sorel, 13 Janvier 1866.

G. I. Barthe,

AVOCAT,

RUE DU ROI - SOREL. M. BARTHE se chargera d'affaires pour le District de Montréal. Sorel, 6 Février 1864.

ALP. MEILLEUR, AVOCAT.

No. 41 Rue St. Vicens. MONTREAL.

M. MEILLEUR se chargera d'affaires pour le District de Richelieu. Montréal, 6 Février 1864.

M. MATHIEU, AVOCAT.

RUE GEORGE - SOREL

Résidence de Dans Venue Augustin St. Louis. Sorel, 6 Février 1864.

Olivier et Armstrong, AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel

M. Armstrong, aide à Sorel M. Olivier à Berthier mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, après 9 heures A. M. jusqu'à 3h P. M.

L. A. OLIVIER, JAMES ARMSTRONG.

Sorel 23 Mars 1864.

A. E. Brassard, AVOCAT.

BUREAU, RUE CHARLOTTE, SOREL.

M. Brassard suivra régulièrement le circuit de St. François du Lac et de Drummondville. Sorel, 14 nov. 1863.

Avis.

LES soussignés se sont associés pour exercer leur profession dans le

DISTRICT DE RICHELIEU sous le nom de "MOUSSEAU et DEMERS."

Il tiennent leur bureau au Village de Berthier, à l'Hotel Gagnon.

J. A. MOUSSEAU A. DEMERS, Avocats.

Berthier 5 Novembre 1864.—lan.

G. I. Barthe,

SYNDIC OFFICIEL, Pour le District de Richelieu.

Sorel, 23 Décembre 1865.

C. I. Barthe,

OFFICIAL ASSIGNEE, For the District of Richelieu,

Sorel 23rd., December 1865.

N. GASAUBON,

NOTAIRE.

Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel.

Sorel, 13 Décembre 1865.

S. LAPALME,

NOTAIRE.

RUE GEORGE.

Porte voisine de J. Dorge écurier.

Sorel, 13 Janvier, 1866.

Alfred Baron

DIT LAFRENIERE,

HUISSIER.

RIVIERE DAVID

30 avril 1864.—an

FORGE.

Augustin Fortelance, RUE CHARLOTTE—SOREL

La où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du Charbon de bois de première qualité.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement général qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant mentionnée dans le

pour faire toutes espèces d'ouvrages en fer, telle que :

HACHES

de 12 heures qual. Ferrures pour bœufs à vapeur, Moulins, etc. et tout ce qui est nécessaire à un bâtiment, et en général, tous les objets d'ouvrages et fer garantis de meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part de patronage public.

AUGUSTIN FORTELANCE, Sorel, 16 Octobre 1865.—a

ELIXIR BALSAMIQUE VEGETAL DE N. H. DOWN.

Un certificat QUI EN VAUT Des milliers.

Témoignage d'un vieux médecin.

LISEZ Waterbury, Vt., 24 nov. 1863.

Bien que je n'aime pas l'habitude des médecins de recommander sans distinction les remèdes proposés du jour ; cependant j'ai vu pendant un espace de 10 ans j'ai pu bien admettre qu'il n'y a pas de médecine offerte au public sans un remède qui ne soit efficace, et qui ne soit recommandé par un public avec une confiance parfaite. C'est moi, médecin de l'Elisir Balsamique végétal du Révd. N. H. Down.

Je m'en suis servi moi-même avec le plus grand succès et maintenant chaque fois que je suis affligé de Rhume ou de la Toux je m'en sers invariablement. Je puis le recommander avec plaisir à tous ceux qui souffrent de la toux ou du Rhume, pour le Croup, la Toux chronique ou les autres maladies qui ont une tendance à la consommation et à la Phacélie comme un remède sûr et efficace.

Je suis simple et convaincu de son influence sans avoir conversé personnellement avec le Révd. N. H. Down à ce sujet. Il me dit que les principaux ingrédients de son composé sont l'Elisir et qui étaient tous de pure végétale et nullement nuisibles.

Mais comme un grand Médecin de l'armée des E. U.

LES ADULTES. Devraient toujours avoir sous la main ce médicament de famille ; et s'ils servent judicieusement ils épargneront beaucoup de piécettes qui autrement seraient absorbées par les composés de leurs médecins.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

En vente dans tous les Pharmacies et magasins de campagne par ou le Canada. Pri 25 cts., 50 cts., et \$1 la bouteille.

JOHN F. HENRY & Co., Propriétaires.

303 rue St. Paul, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt.

La Gazette de Sorel.

ON FAIT A CE BUREAU,

TOUTES SORTES D'IMPRIMÉS

TELS QUE :

LIVRES

CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITE

Lettres Funeraires,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE,

Circulaires,

AFFICHES,

PROGRAMME, ETC.,

ROYAL Insurance Company.

Capital..... : £2,000,000 stg

Is one of the largest company in the world, has ever been distinguished for the promptitude and the liberality of its settlements.

Liverpool and London and Globe Fire and Life Insurance Company.

CAPITAL..... £2,000,000 stg

THE undersigned is prepared to effect insurance at either of the above company at as low a Rate as is taken by any first class company.

JAMES MORGAN, Agent.

Terre à Vendre A ST. DAVID.

Une belle Terre située au paroisse de St. David, dans la Seigneurie de Quatre ou Rivière David, formant partie du No. 3 et de la concession St. Henry, de la concession de deux arpents de front sur environ deux arpents de profondeur et treize pieds et demi de moyenne profondeur tenant par devant au chemin de front, par derrière au cordon de la troisième concession joignant d'un côté vers le Nord Est à Pierre Gagnier, et d'autre côté au Sud Ouest à Adjuiter Parc, avec une maison, grange et autres bâtiments y dirigés.

Pour les conditions s'adresser à G. I. BARTHE, Not. P. St. David ou à G. I. BARTHE, Not. P. Sorel, 6 Oct. 1865.

Mode d'Hiver. Pour 1866.

Enseigne Place

NOUVEAU Noir, Sorel.

A. BOUCHER, Tailleur.

TAILLEUR, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE

ST. LAWRENCE

CLASSICAL AND COMMERCIAL SCHOOL.

Lawgrove, ALLEN FARM, in the Banister of the Town of Sorel.

Texas—Board and Tuition: \$26 par annum PAYABLE QUARTERLY IN ADVANCE.

Address E. C. ALLEN, Sorel 13 mai 1864.

Bondy, Fauteux

ET GAGNON, Avocats, SOREL

D. D. Bondy, résidence et Bureau, à Montréal, 265, Rue Craig, vis-à-vis la Banque du Peuple.

F. A. Fauteux, Secrétaire Trés. de la Société de Construction du District de Montréal, 327, Rue Notre Dame.

A. Gagnon, résidence, Royal Victoria Hotel, Bureau, coin des Rue King et Charlotte, ancienne place du Palais de Justice.

Ces messieurs suivront les Circonv. de Berthier et de St. François ; et se chargeront des causes pour le district de Joliette.

Sorel, 29 Avril 1865.

Papier à enveloppe à bon marché, à vendre à la Librairie de La Gazette de Sorel.

ON TROUVERA A la Librairie de La Gazette de Sorel, toutes espèces de Fournitures de Bureau,

Ainsi que tout ce qui est nécessaire aux instituteurs, etc., à bas prix.

Livres de littérature française et anglaise.

Ayant fait l'acquisition d'une variété de types entièrement neufs pour les ouvrages de goût (jobs) et d'une

Presse Nouvelle, Manufacture de Ruggles pouvant imprimer de 1,000 à 1,300 par heure, nous sommes prêts à nous charger de l'IMPRESION de toute espèce de

Blancs, Circulaires, Affiches. (Grandes et Petites.)

BROCHURES, ETC, ETC.

EXECUTION PARFAITE et aussi bon marché qu'à Montréal.

Impressions livrées sous le plus court délai.

Lettres Funeraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, et EXECUTEES A LA MINUTE.

Atelier Typographique de "La Gazette." Sorel 25 septembre, 1865.

Roman Canadien. Antoinette de Mircourt, A vendre à la Librairie de "La Gazette de Sorel".

Prix : 30 Sous.

LOVELL'S SCHOOL AND LITERATURE BOOKS FOR SALE AT THE LIBRARY OF "SOREL GAZETTE."

First Book, Second Book, Third Book, Fourth Book, Fifth Book, National Arithmetic, Key to Arithmetic, Pinnock's England, Elementary Arithmetic, Key to Elementary Arithmetic, Bri. Amc. Reader, Element of Algebra, Key to Element of Algebra, Scientific Agriculture, Students Guide Philosophy of Gr., Johnsons Book Keeping, Outlines of Chronology, Latin Grammar, Vaseys Spelling Lennies's grammar, Vaseys grammar, General geography, Easy Lessons, French without a master, Elements of Eticutions, A. B. C. Simplified, Natural Philosophy, Ready Reckoner no. 1, Ready Reckoner no. 2, Recueil de chanson, History of Canada cloth, Canada Directory, Poems by Bidwyn, Canadian Ballads, Voices of the night, Antoinettes de Mircourt, Animals of B. N. America, R. N. Almanac.

Notice. Lovell's School Books, also Paper of all sorts, Ink, Pens, etc., English Songs, Music, etc., cheap for cash for sale at the "Sorel Gazette Library," also Novel's Canadian literature, etc., etc.

Depot de Poeles DE LA RUE CRAIG, No. 526. (Près de la Côte de la Place d'Armes.)

Poèles à Charbon "Brillant" pour Passage de do "Northern Light" do "Railroad" do Poèle à saion pour bois ou charbon. Poèles de Outine à Charbon de "Polar." Poèles de Outine à Bois "Standard." Poèles à Bois "Royal Cook" etc., etc. Avec Blagues de Tuyaux à Eau, etc., etc. MEILLEUR & OIE.

1er octobre 1865.

Chs. Dorion, AVOCAT. Bureau Place du MARCHÉ SOREL, 5 Mars 1864.

Papier à enveloppe à bon marché, à vendre à la Librairie de La Gazette de Sorel.

ON TROUVERA A la Librairie de La Gazette de Sorel, toutes espèces de Fournitures de Bureau,

Ainsi que tout ce qui est nécessaire aux instituteurs, etc., à bas prix.

Livres de littérature française et anglaise.

Ayant fait l'acquisition d'une variété de types entièrement neufs pour les ouvrages de goût (jobs) et d'une

Presse Nouvelle, Manufacture de Ruggles pouvant imprimer de 1,000 à 1,300 par heure, nous sommes prêts à nous charger de l'IMPRESION de toute espèce de

Blancs, Circulaires, Affiches. (Grandes et Petites.)

BROCHURES, ETC, ETC.

EXECUTION PARFAITE et aussi bon marché qu'à Montréal.

Impressions livrées sous le plus court délai.

Lettres Funeraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, et EXECUTEES A LA MINUTE.

Atelier Typographique de "La Gazette." Sorel 25 septembre, 1865.

Roman Canadien. Antoinette de Mircourt, A vendre à la Librairie de "La Gazette de Sorel".

Prix : 30 Sous.

LOVELL'S SCHOOL AND LITERATURE BOOKS FOR SALE AT THE LIBRARY OF "SOREL GAZETTE."

First Book, Second Book, Third Book, Fourth Book, Fifth Book, National Arithmetic, Key to Arithmetic, Pinnock's England, Elementary Arithmetic, Key to Elementary Arithmetic, Bri. Amc. Reader, Element of Algebra, Key to Element of Algebra, Scientific Agriculture, Students Guide Philosophy of Gr., Johnsons Book Keeping, Outlines of Chronology, Latin Grammar, Vaseys Spelling Lennies's grammar, Vaseys grammar, General geography, Easy Lessons, French without a master, Elements of Eticutions, A. B. C. Simplified, Natural Philosophy, Ready Reckoner no. 1, Ready Reckoner no. 2, Recueil de chanson, History of Canada cloth, Canada Directory, Poems by Bidwyn, Canadian Ballads, Voices of the night, Antoinettes de Mircourt, Animals of B. N. America, R. N. Almanac.

Notice. Lovell's School Books, also Paper of all sorts, Ink, Pens, etc., English Songs, Music, etc., cheap for cash for sale at the "Sorel Gazette Library," also Novel's Canadian literature, etc., etc.

Depot de Poeles DE LA RUE CRAIG, No. 526. (Près de la Côte de la Place d'Armes.)

Poèles à Charbon "Brillant" pour Passage de do "Northern Light" do "Railroad" do Poèle à saion pour bois ou charbon. Poèles de Outine à Charbon de "Polar." Poèles de Outine à Bois "Standard." Poèles à Bois "Royal Cook" etc., etc. Avec Blagues de Tuyaux à Eau, etc., etc. MEILLEUR & OIE.

1er octobre 1865.

Chs. Dorion, AVOCAT. Bureau Place du MARCHÉ SOREL, 5 Mars 1864.

CARTES DE VISITE POUR LES FETES. UN PAQUET DE CARTES FRANCAISES DE PREMIERE QUALITE

Imprimé en dix Minutes

AVEC LES PLUS BEAUX CARACTERES AU BUREAU DE LA GAZETTE DE SOREL

NOUVEL ETABLISSEMENT.

Adolphe Bruneau, M. D. C. M. Médecin et Pharmacien.

Vient d'ouvrir une Pharmacie, Rue du Roi, en face du Magasin de R. H. Kittson, Ber., où le public trouvera à des prix modérés et pour argent comptant, des remèdes de toutes espèces, médecines patentées, parfumeries, essence, teintures, bois pour teindre, remèdes pour les chevaux, etc.